



Avis de recrutement

Barid Al-Maghrib acteur majeur opérant dans les métiers : le courrier, la messagerie et la poste numérique.

Barid Al-Maghrib compte sur l'engagement de ses collaboratrices et collaborateurs avec des ambitions fortes et partagées renforcées par son statut d'institution proche des citoyens, au service des stratégies de développement économique et social de notre pays.

Si vous souhaitez valoriser votre expertise, continuer de développer vos compétences, vous épanouir dans un environnement en perpétuelle évolution et faire partie d'une entreprise portant de belles valeurs humaines et sociétales, n'hésitez pas à postuler.

Profil recherché

Gestionnaire Sûreté des Installations Techniques

Conditions d'éligibilité

**Bac+3 : Licence en Electricité, Electronique ou diplôme équivalent ;
Avoir une première expérience professionnelle est un atout ;
Être âgé de 28 ans au maximum.**

Mission :

- Veiller au bon fonctionnement des installations de sécurité et multi techniques ;
- Assurer le suivi des différentes interventions au niveau des centres et Plateformes, centre d'estivage, siège et Bâtiments annexes de BAM y compris les locaux spéciaux du DATA CENTRE BAM.

Activités :

- Assurer le suivi des prestataires du service de maintenance pour les différentes prestations ;
- Etablissement des descriptifs des travaux d'équipement des sites en matériel de sécurité aux k de BAM ;
- Assurer le support technique et vérification des descriptifs et demandes d'interventions et travaux pour les sites du réseau de BAM ;
- Veiller au traitement des doléances des différents bâtiments de BAM ;
- Etablir les rapports, reportings des différentes prestations ;
- Veiller au respect des normes de sécurité ;
- Veiller à la réalisation des opérations d'efficacité énergétiques, consommation d'eau.

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre, merci de renseigner votre demande de candidature sur le lien suivant :

<https://recrute.barid.ma>

La date limite de renseignement des formulaires de candidature est le **15/10/2025**, date de validation en ligne faisant foi.

NB :

Seuls les diplômés des établissements (écoles ou universités) publics en formation initiale et ceux disposant d'attestation d'équivalence délivrée par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres reconnaissant l'équivalence de leur école seront éligibles.